

[Text]

The Chairman: Would you not have anything on the discussions on the enhanced services that we could see or read?

Ms Bradford: The only thing I could draw to your attention is the GATT's text. That could be made available to the committee, and of course the free trade agreement annex on telecommunications, which is also a published document. I would certainly be happy to provide it if that would be helpful.

The Chairman: Yes. Senator Graham.

Senator Graham: Were you involved in the negotiations on the FTA?

Ms Bradford: Yes, I am a veteran of that campaign.

Senator Graham: Of that and other campaigns.

Ms Bradford: And the initial stages of the GATT.

Senator Graham: The FTA really grandfathered the current regulatory regime in Canada and the U.S.; is that not correct?

Ms Bradford: Are you speaking precisely with respect to telecommunications provisions?

Senator Graham: Yes.

Ms. Bradford: Yes, that is true. In fact, we were in compliance with everything that was an undertaking in the annex which specified in more detail how the national treatment provision and MFN provision was to be applied to each of the countries.

Senator Graham: I want to come back to some definitions, and I would like to ask a question with respect to resellers. We know the government does not want resellers regulated in this bill. I am wondering how you respond to the definition question raised by resellers that their ownership of equipment could eventually sweep them into the licensing regime of this bill because that equipment would be deemed facilities, and, therefore, as facilities-based carriers, they would have to be licensed and regulated. To alleviate the concerns of resellers, what clause would actually have to appear in the bill to force them to be regulated?

Ms Bradford: I do not think that question, if I may, Mr. Chairman, relates specifically to the negotiations. As I have explained, the enhanced service area is within the scope of the NAFTA negotiations. What is in the basic area with respect to provision of basic services, will most probably lie outside the

[Traduction]

Le président: Y a-t-il quoi que ce soit, à propos des délibérations sur les services améliorés, que nous pourrions lire ou étudier?

Mme Bradford: La seule chose que je vous signalerais, c'est le texte du GATT. On pourrait le mettre à la disposition du comité et, bien sûr, en faire de même de l'annexe sur les télécommunications dans l'accord de libre-échange, qui est aussi un document publié en bonne et due forme. Je serais certainement heureuse de vous en fournir des exemplaires, si c'est utile.

Le président: Oui. Sénateur Graham.

Le sénateur Graham: Avez-vous participé aux négociations sur l'accord de libre-échange?

Mme Bradford: Oui, je m'y connais: j'ai participé à cette campagne.

Le sénateur Graham: À cette campagne et à d'autres.

Mme Bradford: Aux stades initiaux des négociations du GATT.

Le sénateur Graham: L'ALE a vraiment été à la source du régime réglementaire qui existe aujourd'hui au Canada et aux États-Unis. N'est-ce pas?

Mme Bradford: Parlez-vous précisément des dispositions concernant les télécommunications?

Le sénateur Graham: Oui.

Mme Bradford: Oui, c'est vrai. Nous avons respecté tous les engagements prévus dans l'annexe, qui décrivaient de façon plus détaillée comment la clause du traitement national et la clause NPF s'appliqueraient à chacun des pays.

Le sénateur Graham: Je veux revenir sur certaines définitions, et j'aimerais poser une question à propos des revendeurs. Nous savons que le gouvernement ne veut pas réglementer les activités des revendeurs dans ce projet de loi. Je me demande comment vous réagissez à la question soulevée par les revendeurs à propos des définitions, c'est-à-dire que le fait pour eux d'être propriétaire d'un certain matériel les assujettit au régime prévu dans le projet de loi parce que ce matériel serait assimilé à des installations et, par conséquent, les revendeurs seraient tenus pour des exploitants d'installations de télécommunications. Ils auraient donc à obtenir une licence et seraient visés par la réglementation. Pour dissiper les préoccupations des revendeurs, pourriez-vous nous dire ce qu'il faudrait exactement dans le projet de loi pour qu'ils soient nécessairement visés par la réglementation?

Mme Bradford: Je ne crois pas que cette question, Monsieur le président, si vous me permettez de le dire, ait vraiment trait aux négociations. Comme je l'ai expliqué, le domaine des services améliorés s'inscrit dans les négociations relatives à l'ALENA. Tout ce qui entre dans les services de base sera pro-